



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-060 AJOURNÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 6 septembre 2022

Date de convocation : 01/09/2022
Date d'affichage 01/09/2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi 6 septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 12
Procurations : 3

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL (arrivé à 21h37), Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 20h59).

Étaient absents excusés : Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame GUILLERME-CAOUS, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN, Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER jusqu'à son arrivée à 21h37.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

Devis décoration de Noël

Le contrat avec l'entreprise DECOLUM s'est arrêté au 31/12/2021.
C'est un contrat de location triennale.
Deux entreprises ont été consultées pour devis :

	DECOLUM	LEBLANC
Prix location à l'année	3788.40 E TTC	6850.79 € TTC

Compte tenu de la conjoncture, il faudrait revoir et proposer des illuminations moins onéreuses, uniquement au niveau de l'église et devant la mairie.

Peut-être solliciter le centre de loisirs et l'agent communal avec les jeunes de l'argent de poche pour fabriquer des décorations de Noël.

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de travailler sur ce projet et par conséquent d'ajourner cette délibération.

Délibération ajournée après vote à main levée, par :
Pour : 12 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-UDON, le 6 septembre 2022
Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.